FIDUCIAIRE HELLER S.A

1953

Association Suisse des Services des Sports

Section Romande et Tessin

Rapport

sur le contrôle restreint des comptes annuels 2020

Nyon, le 09 avril 2021
JD

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION SUR LE CONTROLE RESTREINT

AUX MEMBRES DE L'ASSOCIATION SUISSE DES SERVICES DES SPORTS SECTION ROMANDE ET TESSIN

Madame, Monsieur,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan, compte de pertes et profits, annexe) de l'Association Suisse des Services des Sports Section Romande et Tessin pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Nyon, le 09 avril 2021

Fiduciaire Heller S.A.

Joseph Delort
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Annexes :

- Comptes annuels (bilan, compte de pertes et profits et annexe)

ASSS-SRT

Association Suisse des Services des Sports
Section Romande et Tessin

Bilan au 31 décembre	2020	2019
	CHF	CHF
Actif		
Actif circulant		
Trésorerie	133'582	104'775
Créances	500	9'670
	134'082	***114'445***
Total de l'actif	**134'082**	**114'445**
Passif		
Capitaux étrangers à court terme		
Créanciers	400	0
Passifs de régularisation	4'571	2'100
	4'971	***2'100***
Capitaux propres		
Capital propre	112'345	114'629
Résultat de l'exercice	16'766	-2'284
	129'111	***112'345***
Total du passif	**134'082**	**114'445**

ASSS-SRT

FIDUCIAIRE HELLER S.A.
Place de la gare 9
Case postale 1204
1260 Nyon 1

ASSS-SRT

Association Suisse des Services des Sports
Section Romande et Tessin

Compte de résultat	2020	2019
	CHF	CHF
Produits		
Cotisations des membres	53'600.00	52'400.00
Redevance Sport-city	5'000.00	0.00
Inscriptions voyage d'étude	0.00	29'770.00
Total des produits	**58'600.00**	**82'170.00**
Charges liées à l'activité		
Cotisation ASSA	-37'200.00	-36'600.00
Frais voyage d'études	0.00	-46'219.99
Total des charges liées à l'activité	**-37'200.00**	**-82'819.99**
Résultat brut	**21'400.00**	**-649.99**
Autres charges		
Frais de communication et marketing	-10.00	-317.70
Frais de matériel Sport-City	-53.85	0.00
Frais de l'assemblée générale (extourne)	0.00	676.00
Frais de comptabilité et de révision	-1'919.30	-1'911.60
Frais de secrétariat	-2'570.65	0.00
Résultat avant intérêts	**16'846.20**	**-2'203.29**
Frais de banque et commissions	-80.00	-80.84
Résultat de l'exercice	**16'766.20**	**-2'284.13**

ASSS-SRT

FIDUCIAIRE HELLER S.A.
Place de la gare 9
Case postale 1204
1260 Nyon 1

ASSS-SRT

Association Suisse des Services des Sports
Section Romande et Tessin

Annexe aux comptes **2020**

CHF

Raison de commerce

L'ASSS-SRT est une association au sens des art. 60 et suivants du Code Civil Suisse. Son but est :

- de réunir les services des sports des communes, des cantons et les institutions qui exploitent des installations sportives en Suisse Romande et au Tessin et favoriser la coordination avec toutes les instances qui s'occupent de sport (= membres).
- de représenter ses membres et défendre leurs intérêts auprès des autorités fédérales, des organisations sportives et du public
- d'échanger des expériences et des informations entre les membres.

Principes comptables

La comptabilité est tenue selon les art. 957 et suivants du Code des Obligations.

Débiteurs / Actifs transitoires

Un fichier excel est tenu par le Service des Sports, Manifestations et Maintenance de la Ville de Nyon pour les cotisations des membres et pour les participations au voyage d'études.
Il ressort du premier fichier que deux cotisations restent à encaisser, au 31.12.2020. Toutes les autres cotisations sont à jour.

Voyage d'étude et activités

En raison de la situation sanitaire, toutes les visites d'installations sportives ont été annulées.
Seul Sport-City a pu avoir lieu juste avant le lockdown de mars 2020.
Personne ne s'est inscrit aux formations.

En 2021, toujours en raison de la situation sanitaire, aucun voyage d'étude n'est prévu. Des visites d'installations sportives seront peut-être organisées au 2ème semestre 2021, en fonction de l'évolution sanitaire.

ASSS-SRT

FIDUCIAIRE HELLER S.A.
Place de la gare 9
Case postale 1204
1260 Nyon 1